

Mise en ligne le 25.06.2024



Réf dossier : 10249
N° ordre de passage : 65
N° annuel : C2024_0378

DÉLIBÉRATION **RÉUNION DU CONSEIL DU 17 JUIN 2024**

Désignations - - - Organismes extérieurs - Désignation de représentants au Conseil de la Faculté de droit, sciences économiques et gestion de l'Université de Rouen Normandie et au Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la société HLM Logéal Immobilière

Suite au renouvellement du Conseil métropolitain le 15 juillet 2020, il a été procédé lors des séances de Conseil suivantes, à la désignation des représentants appelés à siéger au sein de différents organismes extérieurs pour lesquels la Métropole Rouen Normandie est appelée à siéger.

La Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Rouen a sollicité le Président de la Métropole, le 19 avril dernier, en vue de la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant appelés à siéger au sein de son Conseil. En effet, ce dernier est constitué de 40 membres dont huit membres extérieurs, parmi lesquels un représentant de la Métropole Rouen Normandie ou de la Ville de Rouen.

Par ailleurs, il convient également de désigner un nouveau représentant appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la société HLM Logéal Immobilière, en remplacement de Madame Nelly TOCQUEVILLE.

Le Quorum constaté,

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu la délibération du Conseil du 22 juillet 2020 adoptant le Règlement Intérieur, conformément à l'article L 2121.8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Conseil des 22 juillet, 5 octobre, 9 novembre, 14 décembre 2020, 22 mars, 5 juillet, 27 septembre, 8 novembre 2021, 21 mars, 4 juillet, 3 octobre 14 novembre 2022, 27 mars, 22 mai 2023, 29 juin, 13 novembre 2023, 12 février 2024 et 15 avril 2024 relatives aux



désignations dans les organismes ci-dessous mentionnés,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- la représentation de la Métropole Rouen Normandie prévue au sein du Conseil de la Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Rouen et du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la société HLM Logéal Immobilière,

Il est procédé au vote à 20h34.

Décide à l'unanimité (Messieurs NAIZET et MARCHANI et Madame BERNAY ne prennent pas part au débat et au vote) :

- à l'unanimité, conformément à l'article L 2121.21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas recourir au vote à bulletin secret,

- de procéder à la désignation de membres au sein des organismes extérieurs suivants :

Se sont portés candidats :

	Se sont portés candidats
Faculté de droit, sciences économiques et gestion de l'Université de Rouen Normandie-Rouen (Conseil) <i>Membre titulaire et Membre suppléant</i>	Représentant titulaire : - Monsieur Adrien NAIZET Représentant suppléant : - Monsieur Abdelkrim MARCHANI
Société HLM Logéal Immobilière (Conseil d'Administration et Assemblée Générale) <i>Membre titulaire</i>	- Madame Sandra BERNAY

Sont élus :

	Sont élus
Faculté de droit, sciences économiques et gestion de l'Université de Rouen Normandie-Rouen (Conseil) <i>Membre titulaire et Membre suppléant</i>	Représentant titulaire : - Monsieur Adrien NAIZET Représentant suppléant : - Monsieur Abdelkrim MARCHANI
Société HLM Logéal Immobilière	- Madame Sandra BERNAY

(Conseil d'Administration et Assemblée Générale)

Membre titulaire

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRÉSIDENT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

RÉUNION DU CONSEIL DU 17 JUIN 2024 À 18H00

Sur convocation du 7 juin 2024

Etaient présents :

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), M. BARON (Freneuse), M. BARRE (Oissel), Mme BERNAY (Malaunay), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BONA (Ymare), M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf) à partir de 18h20, Mme BOTTE (Oissel), Mme BOUCQUIAUX (Saint-Léger-du-Bourg-Denis), M. BREUGNOT (Gouy), M. BUREL (Canteleu), M. CAILLOT (Elbeuf), Mme CARON Marine (Rouen), Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan), M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville) jusqu'à 19h42, Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), M. COUPARD LA DROITTE (Rouen) à partir de 18h13, Mme DE CINTRE (Rouen), M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville) à partir de 19h21, M. DELALANDRE Jean (Duclair), M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), Mme DEL SOLE (Yainville), Mme DIALLO (Grand-Quevilly) à partir de 19h18, M. EZABORI (Grand-Quevilly) à partir de 18h13, Mme FERON (Grand-Quevilly) à partir de 18h24, Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) à partir de 19h13, M. GRELAUD (Bonsecours) à partir de 18h13, M. GRENIER (Le Houleme), M. GRISEL (Boos), M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen), M. HIS (Saint-Paër), M. HUE (Quévreville-la-Poterie), M. JOUENNE (Sahurs), Mme LABAYE (Rouen), M. LABBE (Rouen) jusqu'à 19h22, M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LARCHEVEQUE (Yville-sur-Seine), M. LECERF (Darnétal) jusqu'à 20h17, M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville) à partir de 18h18, M. LE GOFF (Moulineaux) à partir de 18h14, Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme LESCONNEC (Rouen), M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen), Mme MABILLE (Bois-Guillaume), Mme MALLEVILLE (Rouen) à partir de 18h10, Mme MAMERI (Rouen), Mme MANSOURI (Rouen) à partir de 19h03, M. MARCHANI (Rouen), M. MARCHE (Cléon), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengeville), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille), M. MERABET (Elbeuf), Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. MOREAU (Rouen), Mme MOTTE (Petit-Quevilly), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), M. NAIZET (Rouen), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. OBIN (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PEREZ (Bois-Guillaume) à partir de 18h24, M. PETIT (Quevillon), M. PONTY (Berville-sur-Seine), Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme RENOU (Sotteville-lès-Rouen), Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine), M. ROYER (Hénouville), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), M. SORET (Rouen),

M. SOW (Rouen) à partir de 18h14, M. PRIMONT (Rouen), Mme THIBAUDEAU (Epinay-sur-Duclair) à partir de 18h19, M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOCQUEVILLE (Maromme), M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen), M. VEZIER (Le Mesnil-sous-Jumièges), M. VION (Mont-Saint-Aignan).

Mme SCOT supplée M. BIGOT (Petit-Couronne)
Mme BERTHEOL supplée M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier) à partir de 18h15
M. MIRIANON supplée Mme ROSSIGNOL (Montmain)

Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville) pouvoir à Mme BOUCQUIAUX, Mme ARGENTIN (Rouen) pouvoir à Mme MOTTE, Mme BOULANGER (Canteleu) pouvoir à M. BUREL, Mme BOURGET (Houpeville) pouvoir à M. LESIEUR à partir de 18h28, M. CALLAIS (Le Trait) pouvoir à Mme LAMOTTE, Mme CARON Marie (Canteleu) pouvoir à Mme NICQ-CROIZAT, Mme CERCEL (Tourville-la-Rivière) pouvoir à M. BARRE, M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville) pouvoir à M. ROYER à partir de 19h42, M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux) pouvoir à M. GUILBERT, M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) pouvoir à M. LAMIRAY, M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel) pouvoir à M. VION, Mme DIALLO (Grand-Quevilly) pouvoir à M. EZABORI à partir de 18h13 et jusqu'à 19h18, M. DUCHESNE (Orival) pouvoir à M. BARON à partir de 18h28, M. DUFLOS (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen) pouvoir à Mme BONA, Mme DUTARTE (Rouen) pouvoir à Mme LABAYE, Mme EL KHILI (Rouen) pouvoir à Mme BIVILLE, M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) pouvoir à Mme DELOIGNON jusqu'à 19h13, Mme GOUJON (Petit-Quevilly) pouvoir à M. OBIN, Mme GROULT (Darnétal) pouvoir à M. LECERF jusqu'à 20h17, M. HOUBRON (Bihorel) pouvoir à Mme FLAVIGNY, M. JAOUEN (La Londe) pouvoir à M. MERABET, M. LABBE (Rouen) pouvoir à Mme RAVACHE à partir de 19h22, M. MARTOT (Rouen) pouvoir à Mme LESCONNÉC, M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) pouvoir à M. MENG, M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) pouvoir à M. PRIMONT, M. de MONTCHALIN (Rouen) pouvoir à M. MARCHANI, M. PELTIER (Isneauville) pouvoir à Mme MAMERI, M. RAOULT (Grand-Couronne) pouvoir à M. LE GOFF à partir de 18h14, M. RIGAUD (Petit-Quevilly) pouvoir à M. MOREAU, M. ROULY (Grand-Quevilly) pouvoir à M. MARUT, M. ROUSSEAU (Bardouville) pouvoir à M. PONTY, Mme SERAIT (Elbeuf) pouvoir à Mme BOTTE, Mme SLIMANI (Rouen) pouvoir à M. VERNIER, M. VENNIN (Le Mesnil-Esnard) pouvoir à M. LECOUTEUX, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à M. LE COUSIN.

Etaient absents :

M. BEREGOVOY (Rouen)
M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf) jusqu'à 18h20
Mme BOURGET (Houpeville) début de la représentation à 18h28
M. COUPARD LA DROITTE (Rouen) jusqu'à 18h13
M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville) jusqu'à 19h21
Mme DIALLO (Grand-Quevilly) début de la représentation à partir de 18h13

M. DUCHESNE (Orival) début de la représentation à 18h28
M. EZABORI (Grand-Quevilly) jusqu'à 18h13
Mme FERON (Grand-Quevilly) jusqu'à 18h24
M. GRELAUD (Bonsecours) jusqu'à 18h13
Mme GROULT (Darnétal) fin de la représentation à 20h17
M. LECERF (Darnétal) à partir de 20h17
M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville) jusqu'à 18h18
M. LE GOFF (Moulineaux) jusqu'à 18h14
Mme MALLEVILLE (Rouen) jusqu'à 18h10
Mme MANSOURI (Rouen) jusqu'à 19h03
Mme BERTHEOL suppléante de M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier) jusqu'à 18h15
M. PEREZ (Bois-Guillaume) jusqu'à 18h24
M. RAOULT (Grand-Couronne) début de la représentation à partir de 18h14
M. SOW (Rouen) jusqu'à 18h14
Mme THIBAUDEAU (Epinay-sur-Duclair) jusqu'à 18h19